



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 28 mars 2023

Fermeture de la place « légitime défense »

Par arrêté municipal du 23 mars 2023, le Maire de Fort-de-France a prononcé la fermeture au public de la place légitime défense à Fort-de-France à compter du lundi 27 mars à 06h.

Toutes les tentatives de médiations ayant échoué, le Maire de Fort-de-France a demandé au préfet le concours des forces de sécurité intérieure pour procéder à l'application de l'arrêté municipal.

Cette opération s'est déroulée ce jour tôt et a mobilisé les effectifs de la direction territoriale de la police nationale, renforcés par un escadron de gendarmerie mobile, ainsi que les médiateurs et les services de la ville.

La fermeture de ce site s'est déroulée sans incident et avait pour objectif de faire cesser les nombreux troubles de voisinages, notamment les nuisances sonores, ayant fait l'objet de dépôts de plaintes par les riverains et d'écartier tous les risques sanitaires et de sécurité générés.